

**RAPPORT SUCCINCT –
AJOUT DE 2 POINTS A L'ORDRE DU JOUR DU
CONSEIL COMMUNAL DU 29 JANVIER 2024.**

A. CONSEIL COMMUNAL

- 1' Il convient d'accepter la démission de ses fonctions de Conseiller communal présentée par M Michel FRANCEUS
- 26 Mme Fatima AHALLOUCH sollicite l'inscription d'un point à l'ordre du jour du prochain Conseil Celui-ci concerne les problèmes récurrents à la bibliothèque de Mouscron Elle nous adresse le courrier repris ci-dessous

*Madame la Bourgmestre, Monsieur l'Echevin à la Culture, Madame l'Echevine aux Travaux
La membre régulière de la Bibliothèque de Mouscron que je suis a pu remarquer une série de problèmes graves rencontrés par la structure, problèmes que j'ai déjà eu l'occasion de vous relayer*

Lors du dernier conseil d'administration, un état des lieux édifiant a été dressé concernant de multiples difficultés et des manquements graves à la réglementation

La Bibliothèque de Mouscron offre à notre population des services indispensables en termes d'accès à la culture pour toutes et tous, et en particulier en tant qu'espace public numérique

Je tiens à souligner le travail remarquable des équipes de notre bibliothèque et leur engagement sans faille, reconnu jusqu'à l'administration de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui lui a accordé un classement en Catégorie 4

Mais ce travail s'effectue dans des conditions inacceptables

Rappelons qu'il a fallu 20 ans pour que les toilettes y soient accessibles aux PMR Et encore, un an après la fin des travaux, les finitions n'y sont même pas terminées J'espère qu'il ne faudra pas 20 ans pour les autres points soulevés soient résolus, sachant que certains d'entre eux sont des entraves au bien-être au travail, posent des problèmes de sécurité, de santé publique, de risques de dégradations du matériel supplémentaires

Afin d'être précise dans les manquements relevés, en voici une liste, malheureusement non-exhaustive

Chaudière à l'arrêt, radiateurs inopérants, tuyaux rongés par l'usure. Inondation qui a provoqué 10 jours de fermeture en 2023 Ascenseur de service en panne depuis Novembre 2016, ascenseur principal qui multiplie les soucis depuis 2021 empêchant l'accès des PMR

à la bibliothèque, présence d'amiante, infiltrations d'eau au niveau des châssis et au niveau de la toiture du 4ème étage, éclairage qui combine son peu d'efficacité à son caractère énergivore, interrupteurs en panne, prises électriques détériorées et dangereuses Je pourrais aussi vous parler de l'extérieur du bâtiment, avec le muret dont les briques tombent, la couverture du parking fissurée de partout

Transférer les piles de livres par les escaliers, déplacer les expositions, accueillir le public déplacer les seaux pleins d'eau, les balais, tout le matériel de nettoyage de la même manière, rien n'y est facile, tout y est exercé dans des conditions inacceptables

Plus grave encore, le dernier rapport incendie, qui date de 2008, indiquait clairement que le bâtiment ne répondait pas aux normes incendie, que l'accessibilité des sorties de secours n'était pas effective

Les demandes de rénovation conséquentes sont pourtant récurrentes, et restent lettres mortes

A ceci vient encore s'ajouter le changement de logiciel qui imposera la fermeture de la bibliothèque, le ré-étiquetage des livres -pour lequel les équipes de la bibliothèque craignent des retards malgré l'embauche de 4 étudiants- et le transfert des collections Transfert des collections au conditionnel puisqu'au CA de novembre, il ne faisait que 15 degrés dans la salle des miroirs

Madame la Bourgmestre, Monsieur l'Échevin, Madame l'Échevine,

Il me semble essentiel de soutenir cet opérateur majeur de la culture et du service public de proximité que représente la bibliothèque de Mouscron

Délibération il est proposé au Conseil Communal d'approuver

- la programmation d'un état des lieux complet de l'état de la structure, listant les travaux à prévoir dans les meilleurs délais, et d'en confier la mise en place et le suivi à l'Échevin aux travaux publics et à ses équipes*
- la présentation d'un calendrier prévisionnel des interventions dans les trois mois qui suivent ce conseil*
- d'acter d'ores et déjà la nécessité d'inscrire à l'extraordinaire les budgets nécessaires à un grand plan de remise en état de la structure*